

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 03 AVRIL 2015

Sont présents : Capucine MALBRAIN - Martine DUFFAUD - Élodie COUDENE - Claude ETIENNE - Raoul TEYSSIER - Matthieu COQUEREL - Samuel MORIN - Thierry DUFAU - Stéphane GINEVRA - Guy VERNET - Valentine RIGAUD

Secrétaire de séance : Valentine RIGAUD

La séance débute à 18h15.

1. Comptes administratifs

Les comptes sont présentés au CM.

Les synthèses des comptes seront diffusées sur le site internet, affichées et jointes en annexe.

- Général de la commune (M14) : Excédent de 5607,01 €. Le compte est voté à l'unanimité (10 voix, le Maire ne vote pas)
- Eau - Assainissement (M49) : Déficit de 62 884,81 €. Ce déficit est dû aux travaux d'eau en cours et n'est pas inquiétant. La commune est actuellement en attente du retour de subventions. Le compte est voté à l'unanimité (10 voix, le Maire ne vote pas)
- Centre Communal des Affaires Sociales : Excédent de 766,68 €. Le compte est voté à l'unanimité (10 voix, le Maire ne vote pas)

2. Révision du taux d'imposition

Il est décidé de ne pas modifier le taux d'imposition communal en 2015.

3. Entourages des poubelles et panneaux d'affichage

Il est prévu de construire 7 entourages de poubelles en bois (réalisés par les employés municipaux).

Des panneaux d'affichage (pour les informations de la mairie) seront achetés et fixés sur certains de ces entourages.

Le budget alloué à cette opération est de 5000 €. Il est voté à l'unanimité.

4. Elips (École de pierres sèches)

Des travaux restent à réaliser par la commune pour l'installation d'Elips :

- Toilettes sèches : seront situées dans le parc au milieu des bambous. Les modalités de nettoyage et la destination des sous-produits restent à définir. A terme la cabine sera surélevée pour accueillir le bac à compostage directement sous les toilettes.
- Compteur électrique : Un sous-compteur sera mis en place sur le branchement de l'écomusée.
- Compteur d'eau : Raccordé sur le branchement de l'usine (réalisé par les employés municipaux. Installation d'un point d'eau dans les garages (évier).
- Nettoyage des garages : réalisé par Elips.

La convention entre la commune et Elips n'est pas encore signée.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention sous réserve de dépenses limitées.

5. Voiries 2015

La Communauté de communes (CdC) informe que les budgets voiries sont gelés en 2015 en vue de la réalisation d'une étude globale à l'échelle de la CdC.

Le Conseil Municipal souhaite obtenir plus d'informations sur ce point, une demande sera faite auprès de la CdC. Cette disposition constitue une priorité du conseil municipal.

Suite aux intempéries de l'automne 2014, les voiries seront tout de même financées à 50% par la CdC.

6. Questions diverses

- Parcelle famille Faure : Historiquement la parcelle en bordure de route était communale pour faire un chemin d'accès à la parcelle derrière. Cette dernière ayant été rachetée par la famille Faure, ce chemin n'existe plus depuis longtemps. Cette petite parcelle est par conséquent rétrocédée à la famille Faure. Le conseil municipal vote la rétrocession à l'unanimité.
- Prix du bois :
66€ la tonne pour la société SIRA
90€ le m³ pour la scierie BAUME
Il reste du bois à vendre suite au débardage. Le prix reste à fixer.
- Scène parc Écomusée : Lors de la construction de la scène, un accès voiture sera aménagé.
- Buvette Écomusée : Un devis a été demandé pour la construction de la buvette en bois. L'entreprise propose de prendre modèle sur la buvette de Burzet. Les dimensions seront définies sur site.
- Parcelle Suzanne Vernet : Le dédommagement dû par la commune à S. Vernet pour la parcelle recevant les eaux usées du village n'a pas fait l'objet d'une réévaluation depuis plusieurs années. Le conseil municipal vote à l'unanimité un loyer annuel de 200 € /an. Dans le dernier compte administratif, il apparaît que les recettes de l'assainissement ne sont que de 80 € /an. Cette redevance sera réévaluée pour correspondre à la dépense.
- Atelier Maxime Banderier : Maxime participe ce jour à la réunion pour faire part à la commission de son problème de local pour son activité de menuiserie -ébénisterie. Il recherche un atelier et un local de stockage de bois sur la commune. Il aurait besoin d'un espace de stockage pour environ 20 m³ de bois à partir de l'été. Plusieurs solutions sont évoquées, notamment la mise à disposition du dernier garage de l'Écomusée, ou bien du premier étage de l'Écomusée.
- Église : Le bâtiment se dégrade, le conseil municipal réfléchit à quelques travaux de réfection, notamment pour stopper les infiltrations d'eau. Par exemple, la création d'un appentis sur le côté du bâtiment pourrait permettre de réduire ces infiltrations. Pour tous travaux, il est nécessaire d'avoir une autorisation de l'architecte du diocèse. Le diocèse sera contacté pour débattre de ce sujet.
- Broyeur : La commune envisage de s'équiper d'un broyeur pour palier l'interdiction de faire du feu. Un devis a été demandé. La commune de Pont de Labeaume sera contactée pour savoir si un achat commun les intéresserait.

Prochaine réunion du conseil : 27 Avril 2015 à 20 h